L’Etat interroge curieusement le public sur la gestion de l’anguille.

Est-ce un aveu d’échec en termes d’études et de prospectives sur les stocks mondiaux ou uniquement un scrupuleux respect de l’exigence légale des consultations tous azimuts sans jamais de résultats? C’est grotesque. Comment l’avis de béotiens ou l’avis de pêcheurs d’anguilles, l’un et l’autre sans aucune valeur, pourrait orienter la politique de la pêche et de protection d’une espèce en voie de disparition?
C’est assez cocasse s’il ne s’agissait pas, in fine, d’imposer des mesures drastiques aux cibles prédéfinies (les moulins hydrauliques, par exemple) prétendues responsables de l’effondrement des stocks mondiaux. Un postulat peu crédible.

Lisez les commentaires ! certains sont très pertinents.

http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/projet-d-arrete-relatif-a-l-encadrement-de-la-a1877.html?debut_forums=20#pagination_forums